

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL
UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE
« Cadre de fédérations sportives »

Option dirigeant - Promotion 2010

DOSSIER DE PRÉSENTATION DU DIPLÔME

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

Le diplôme universitaire (DU) « cadre de fédérations sportives, option dirigeant » est un diplôme d'université de niveau bac+3, appartenant au domaine des sciences humaines et sociales.

Cette formation, initiée dans le cadre d'un partenariat entre l'université Paris Ouest et la Fédération française de basketball est destinée en premier lieu à des personnes en poste dans une structure sportive.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif est d'acquérir les compétences indispensables pour assurer les missions de manager d'une structure associative.

Sont privilégiées :

- la **communication**,
- la **gestion des ressources humaines**,
- la **gestion des événements**,
- la **maîtrise de l'informatique**.

Economie, droit, gestion, sociologie, psychologie et philosophie s'allient pour décrypter le fonctionnement de l'institution sportive et offrir une formation complète pour assurer l'encadrement, le développement et la gestion d'une structure associative dans le milieu du basket, mais également dans les structures à caractère sportif ou dans celles œuvrant pour ou autour du sport ou des activités socio-sportives.

CONTENU

<p>UE FON 1. Ressources humaines (19,5 crédits)</p> <ul style="list-style-type: none">• Le système de valeurs dans les organisations• Prise de parole en public• Animation / conduite de réunion• Négociation• Recrutement• Motivation• Gestion des conflits• Droit du travail <p>UE FON 2. Gestion (7.5 crédits)</p> <ul style="list-style-type: none">• Comptabilité• Paie• Gestion financière• Droit associatif : loi 1901	<p>UE 3. Management associatif (10,5 crédits)</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion quotidienne et développement de structure• Management associatif• Rôle social et économique• Communication interne et externe• Marketing associatif• Gestion de l'événementiel• Développement innovation <p>UE 4. Applications techniques (6 crédits)</p> <ul style="list-style-type: none">• Démarche projet• Structure du sport en France et règlements• Informatique• Anglais
---	---

Mémoire d'investigation (7,5 crédits)

MÉTIER VISÉS/DÉBOUCHÉS

Métiers d'encadrement ou de direction de structures sportives locales ou fédérales.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Il faut avoir exercé pendant une durée significative une fonction à responsabilité dans le cadre de la Fédération française de basketball, de ses structures déconcentrées, de ses clubs.

Exercer ou avoir exercé une fonction à responsabilité dans le cadre d'une fédération sportive nationale.

Ou

Dans le cadre de la VAE : avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle et être âgé-e de 26 ans au moins.

ORGANISATION

La formation se déroule sur 18 mois, en alternance (une semaine de formation par mois). Elle représente 337 heures de formation théorique et pratique et il convient de prévoir 350h de travail personnel et 150h pour la préparation du mémoire.

La Fédération Française de Basketball, dans le cadre du partenariat avec l'université, prend en charge les frais pédagogiques liés à la formation.

L'organisation et le coût des déplacements, de l'hébergement, de la restauration et les frais induits sont à la charge des stagiaires. Le pôle formation (olaunay@ffbb.com) se tient à la disposition des stagiaires pour faciliter la recherche de financements auprès des OPCA.

SÉLECTION DES CANDIDATS -ES

La sélection des candidats se fait sur la base d'un dossier de candidature déposé à la Fédération Française de Basketball et d'un entretien avec une commission de sélection.

Le dossier, puis l'entretien, ont pour objectif de s'assurer que le / la candidat-e est engagé -e dans un projet sportif personnel et qu'il remplit les conditions pour accéder à la formation.

Le nombre de places pour la promotion 2011 est fixé à 15 maximum.

CALENDRIER

31 décembre 2010	clôture des candidatures
2 et 3 février 2011	entretiens de motivation
8 février 2011	publication de la liste / envoi des réponses aux candidats -es
16 mai 2011	début de la formation
nov 2012	fin de la formation

ENTRETIEN DE MOTIVATION

Les candidatures seront examinées par une commission de sélection composée de représentants de la Fédération Française de Basketball et de l'université.

Les candidats dont le dossier a été retenu par la commission de sélection seront convoqués à un entretien d'une demi-heure avec la commission. Le candidat présente son projet et ses motivations durant 5 minutes, puis l'entretien se poursuit sous la forme d'échanges.

RÉCEPTION ET VALIDATION DES CANDIDATURES

Chaque candidat-e reçoit un accusé de réception du dépôt de sa candidature par la Fédération Française de BasketBall (pôle formation).

À chaque étape de la sélection (dépôt du dossier, entretien devant la commission), les candidats sont informés des suites données à leur candidature par la commission par courrier. Les refus sont motivés.

Une liste de candidats admissibles compose une liste complémentaire, les candidats concernés sont informés de leur présence sur cette liste ainsi que de leur rang.

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE FORMATION

Chaque stagiaire signe un contrat d'engagement avec la Fédération Française de BasketBall pour suivre la formation lequel comprend une clause de dédit de formation au prorata temporis liée à la présence effective à la formation ainsi qu'à la soutenance du mémoire.

Le thème du mémoire est à choisir parmi une liste de sujets établie par la FFBB.

VALIDATION DU DIPLÔME

Les conditions suivantes sont obligatoires et cumulatives par la validation du DU. Elle sont appréciées souverainement par la commission de sélection :

- présence aux différents modules
- satisfaction aux évaluations
- soutenance du mémoire.